

- Mairie de Larra - - 31330 -

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE MUNCIPAL

Arrêté numéro : AM 4.2023.8 Thème : Débit de boissons Type d'arrêté : Temporaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Date: 25/08/2023

Date d'affichage: 28/08/2023

OBJET: AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Le Maire de la commune de LARRA,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2; Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L.3321-1, ordonnance du 17 décembre 2015;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2009 fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons ;

ARRÊTE

Article 1er:

Monsieur Le Président de l'association dénommée *Club de Pétanque de Larra*, est autorisé à vendre des boissons de troisième catégorie à l'occasion du concours de pétanque qui aura lieu à Larra, le jeudi 07 septembre de 13 heures à 20 heures.

Article 2:

Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Grenade sur Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Larra, le 25/08/2023

Le Maire,

Jean-Louis MOIG